Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

EPTB AUDE
SMMAR
DES RIVIÈRES & DES HOMMES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU SMMAR EPTB AUDE DU 10 AVRIL 2025

Lieu de la réunion : salle Aude -SMMAR-Carcassonne
La séance du Bureau Syndical est ouverte à 11 h
Le Président procède à l'appel, soit 5 membres présents.

Participants :

- M. MÉNASSI Eric, Président du SMMAR
- M. DEMANGEOT François, Vice-Président du SMMAR et Président du SIAH Fresquel
- M. DEDIES Daniel, Vice-Président du SMMAR- délégué titulaire du CD11
- M. HERNANDEZ André, Président et délégué titulaire du Syndicat de Bassin Versant Orbieu Jourres
- M. BELART Xavier, Président et délégué titulaire du SMDA

Excusés :

- M.DURAND Pierre, CLE SAGE HVA
- M. BARDIES Pierre, Président et délégué titulaire du SMAH HVA
- M. DIMON Jacques, Président de la CLE SAGE Fresquel
- Mme VERGNES Magali, Déléguée titulaire du CD11
- M. JAMMES Michel, Vice-Président du SMMAR et Président du SB Berre et Rieu
- M. FAURAN Jean Paul, Président et délégué titulaire du SIAH Corbières Maritimes
- M. MAGRO Christian, Président et délégué titulaire du SM Aude Centre

Invités :

- M. AVERSENQ Jean Marie, DGS du SMMAR
- M. LACOMBE Gérard, Président de la CLE SAGE BVA
- Mme MARTINEZ Isabelle, Directrice RM du SMMAR
- Mme MATHIEU SUBIAS Hélène, Directrice DGAA du SMMAR
- M. CLUZEL Philippe, Directeur DSRE du SMMAR
- M.BALUFIN Etienne, Directeur Adjoint DSRE du SMMAR
- M. TRIADOU Laurent, Directeur du SMDA
- Mme DURIF Laurie, Gestionnaire financière SMDA

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

Le Président constate que le quorum n'est pas atteint, le Bureau Syndical ne [illegible]
Ce bureau se tient à titre informatif.

M. François DEMANGEOT a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire, qu'il a accepté.

1. Modification des statuts du SMMAR

M. le Président rappelle les changements à venir :

POUR RAPPEL :
Années 2024 et 2025 délégation de compétences GEMAPI Fleuve Aude (par convention)

Carcassonne Agglo : convention de délégation de compétence	**SMMAR EPTB Aude**
	Modification statuts du SMMAR Délibération 30/2024
Délibération de Carca Agglo pour acter la convention ➡	Délibération pour approuver la convention Avec Carcassonne Agglo Delib 31/2024
Délibération Carca Agglo pour prolonger d'un an	Délibération pour prolonger d'un an la convention N°50/2024

Transfert du dossier : étude de protection quartier de Laprade SMAC SMMAR ➡
Dossier de demande de subvention porté par le SMAC jusqu'au 1er avril 2025
Délibération transfert DDS prise par le SMAC et le SMMAR

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

Pour 1er janvier 2026 Transfert de compétence GEMAPI des EPCI au SMMAR EPTB AUDE : les procédure à venir

Rétroplanning 2025 :

Délibération des 7 **EPCI : Adhésion à la carte pour la compétence GEMAPI « sur la partie domaniale** du fleuve Aude"

- - CC Minervois au Caroux (délib ok)
- - CC La Domitienne (en attente)
- - CC Pyrénées Audoises (délib ok)
- - CC Limouxin (en attente)
- - CC région lézignanaise (délib ok)
- - CA Carcassonne Agglo (en attente)
- - CA Grand Narbonne (délib ok)

Délibération **SMMAR** avant fin septembre 2025 pour :

- Acter adhésion des EPCI
- Définir le fonctionnement à la carte
- compétence optionnelle «gestion de la partie domaniale du fleuve»
- Modifier la gouvernance (représentation des EPCI)
- Toilettage régulier des statuts

Délibération **des EPCI au 2nd semestre pour :**

- **Transférer la compétence GEMAPI fleuve AUDE au SMMAR**
- Désigner leurs représentants au SMMAR

LES EVOLUTIONS DE GOUVERNANCE

STATUTS 2025 :

- ❑ **50%** : Conseil Départemental de l'Aude (4 délégués)
- ❑ **50%** : 7 syndicats de rivières adhérents (28 délégués issus d'une désignation initiale des 16 EPCI)

STATUTS 2026 :

Un comité syndical de 50 membres :

- ❑ **40%** : Conseil Départemental de l'Aude (4 délégués)
- ❑ **30%** : 7 syndicats de rivières adhérents (28 délégués)
- ❑ **30%** : 7 « EPCI fleuve AUDE » (18 délégués)

- CdC Pyrénées Audoises : 1 délégué
- CdC Limouxin : 2 délégués
- CA CarcassonneAgglo : 7 délégués
- CdC Minervois au Caroux : 1 délégué
- CdC du Lézignanais : 2 délégués
- CA Grand Narbonne : 4 délégués

- CdC Domitienne : 1 délégué

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

2. Etat de libre écoulement du fleuve Aude

Cf PPT joint

3. Présentation de la traversée de Coursan

M. Laurent Triadou, présente ce point.

Traversée de Coursan DPF, Gemapi etc...

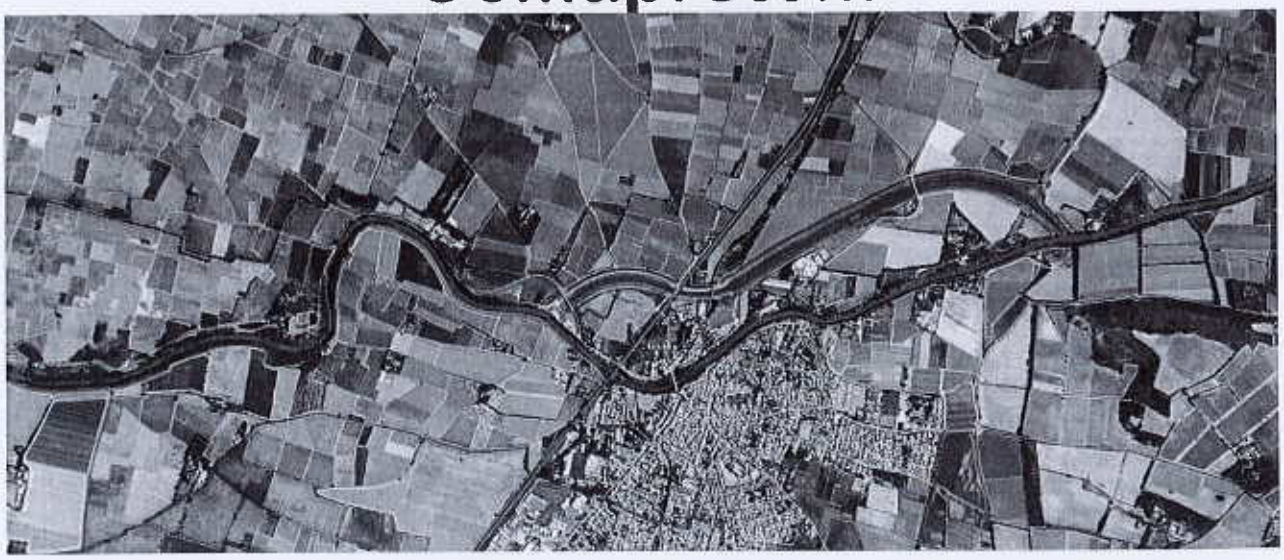

PRÉFET DE L'AUDE
Liberté
Égalité
Fraternité

S.M.D.A

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

AUDE
LE DÉPARTEMENT

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

Comment définir l'emprise du DPF ?

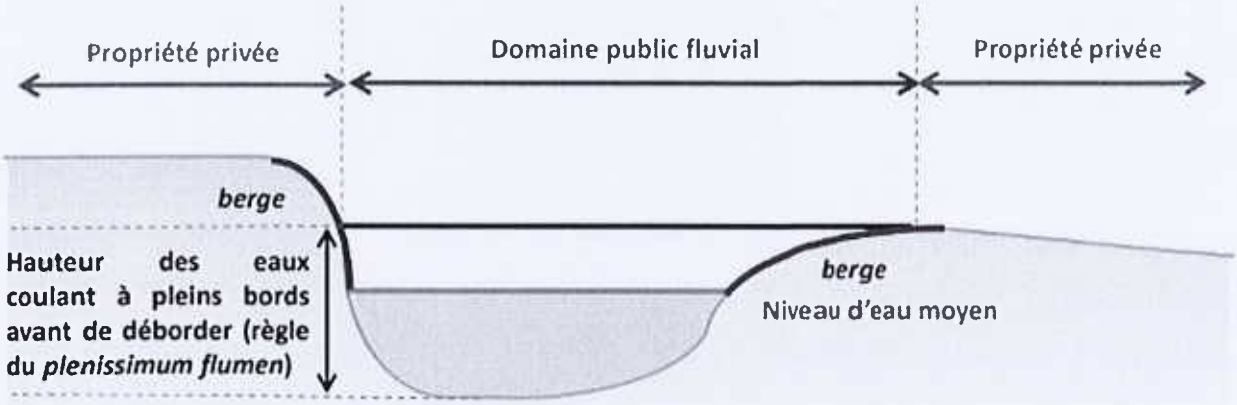

Des travaux financés dans le Papi 3

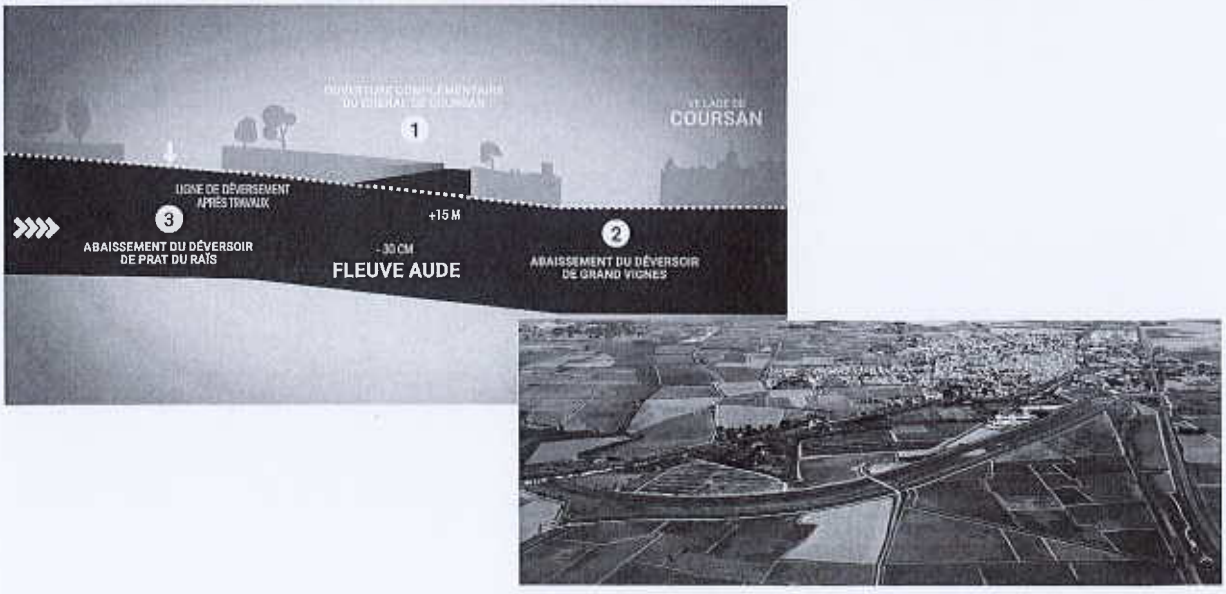

https://www.youtube.com/watch?v=2k9u4lmhz8g

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

Des confortements ponctuels en techniques dures

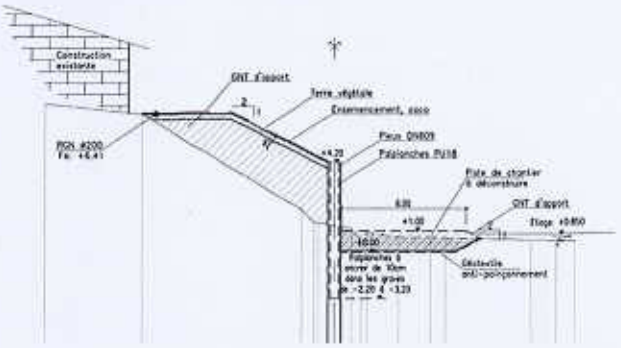

Des confortements ponctuels en techniques végétales

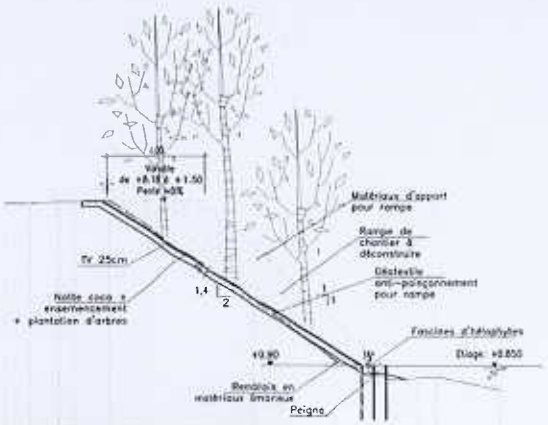

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

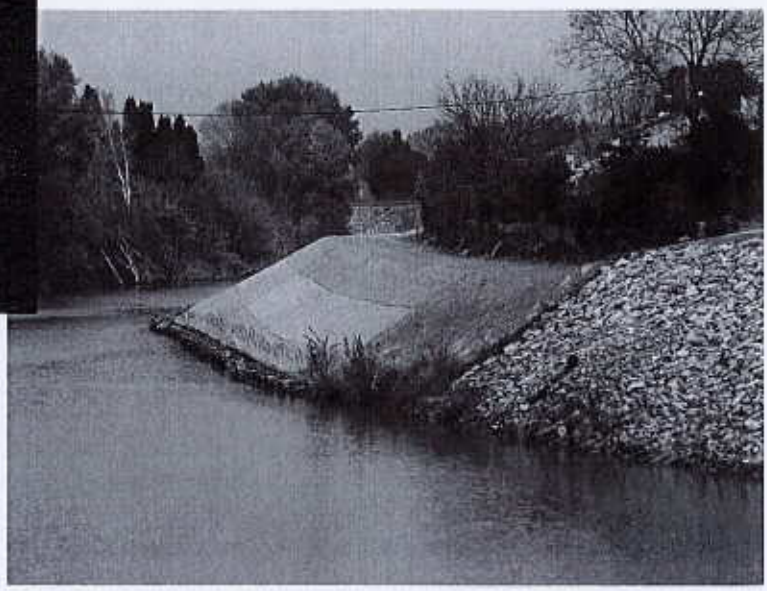

Des enjeux sur les digues classées

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

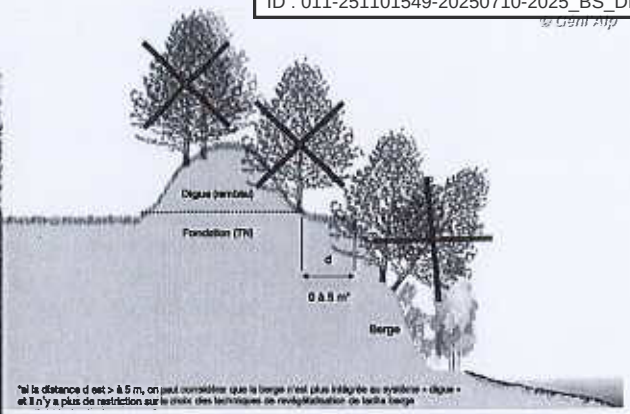

Pour résumer les actions du SMDA:

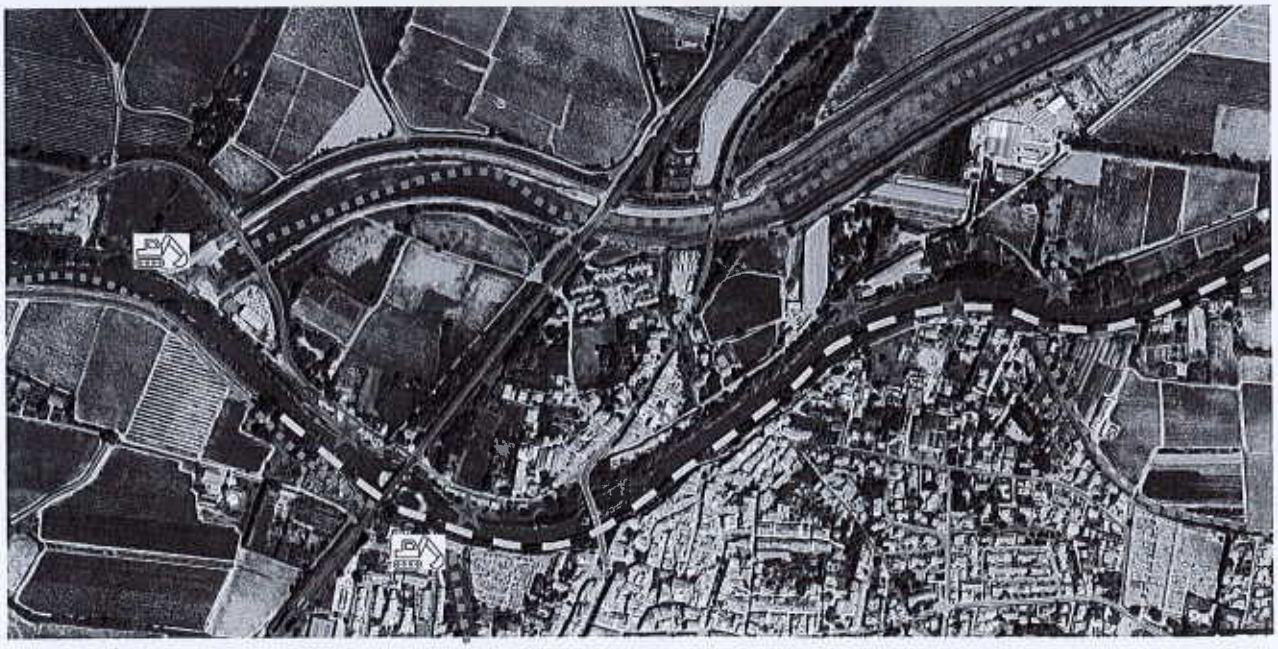

★ Confortement de berges entretenus

Entretien annuel

Coupe 3/4ans

Travaux Papi 3

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

4. Panneaux Ouvrages

Sur le modèle du SMDA qui a réalisé une quarantaine de panneaux sur les ouvrages afin de présenter et vulgariser les ouvrages, il est proposé d'étendre l'initiative sous maitrise d'ouvrage SMMAR.

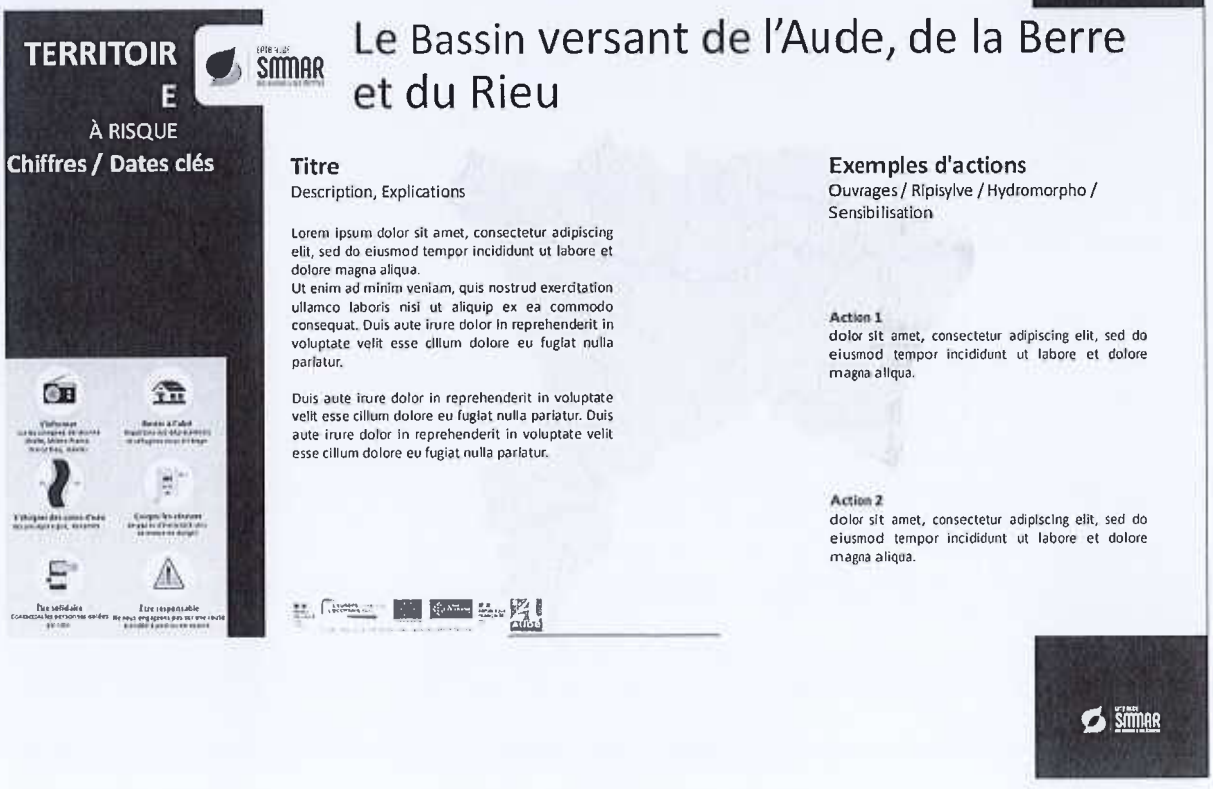

Envoyé en préfecture le 21/07/2025
Reçu en préfecture le 21/07/2025
Publié le 28/07/2025
ID : 011-251101549-20250710-2025_BS_DELIB4-DE

Il est proposé sur les digues de mettre plusieurs panneaux pour faire un cheminement.

Contrairement aux ouvrages, ou il est proposé de ne mettre qu'un panneau 1 recto verso.

M. Hernandez et M. Lacombe soulignent l'initiative.

M. Lacombe insiste sur le fait de rappeler l'occurrence de la crue, car ce n'est pas parce qu'il y a un ouvrage que l'aval est à l'abris.

A l'unanimité, il est acté de déployer des panneaux sur l'ensemble des ouvrages du Bassin Versant sous maitrise d'ouvrage du SMMAR

Il est également proposé de développer cette initiative sur les sites ayant bénéficiés de travaux hydromorphologiques.

5. Stratégie locale de gestion intégrée des Aléas Littoraux

Cf PPT joint

Le Grand Narbonne a mis en place un « club littoral » pour faire prendre conscience de cette thématique et du risque.

Globalement, il est constaté une impréparation du territoire dans son ensemble face à un éventuel évènement.

Une réunion est organisée le 16 mai à 14h à l'hôtel du Grand Narbonne.

Questions diverses

6. Questions diverses

Prochain bureau : le 10 juin à Limoux

Prochain comité : Le 10 juin à Carcassonne.

Comité de rentrée : le 25 septembre après midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h55.

François DEMANGEOT Secrétaire de séance
Président du SIAH Fresquel

Eric MENASSI
Président du SMMAR